

Mis en ligne le lundi 12 février 2018

## ***Le portail citoyen est en ligne***

Dans le cadre du développement de la Ville numérique ([dossier détaillé dans Energies 488 du 15 février](#)), un portail citoyen est mis en ligne. Il permet pour l'instant de faire une dizaine de démarches administratives concernant l'état-civil et les élections. Il s'enrichira de nombreuses autres tout au long de l'année 2018.

Vous pouvez y accéder par le bouton bleu "Portail citoyen" en page d'accueil et dans le menu du site, ou encore par le lien en bas de chaque page.